

# TRI aactu

TRI-ACTION

NOVEMBRE 2012  
NUMÉRO 9

## Éditorial



Le tri action, c'est un service de collecte et de traitement des déchets pour 110 000 personnes, sur 9 communes. Le Tri action c'est 47 000 tonnes de déchets collectés (tous types confondus) en

porte à porte, et une déchetterie à Bessancourt qui accueille 29 000 particuliers.

Notre mission est d'inciter au Tri et de rendre aux habitants un service de qualité. Cette exigence a été saluée en 2011 par l'obtention du label qalitri pour le service rendu aux usagers, la prise en compte des impacts et de leur réduction sur l'environnement, la maîtrise des coûts et l'amélioration des règles d'hygiène et de sécurité.

Notre syndicat s'est inscrit dans une démarche volontaire en élaborant un programme de prévention des déchets managers ayant pour principale finalité de réduire la quantité et la toxicité des déchets ménagers. Ce programme s'inscrit dans un accord partenarial signé avec l'ADEME.

L'objectif est de réduire d'ici 2015 de 7 % la production d'ordures ménagères. Pour cela plusieurs moyens sont mise en œuvre, notamment un travail sur le suremballage avec les grandes surfaces, ou encore l'étude des habitudes domestiques avec le suivi de foyers témoins.

Vous le savez sans doute grâce à vos enfants, le Tri Action intervient par le biais de ses conseillers dans les écoles pour sensibiliser les élèves à la problématique des déchets, au geste du Tri, et à la réduction de production de déchets.

Les outils de communication évoluent également, avec prochainement un nouveau site internet.

Avec une équipe de salariés motivés compétents et dévoués et des élus impliqués dans la gestion du syndicat, le Tri action a à cœur de mener ses missions à bien pour l'intérêt de chacun et de notre environnement.

Le Président,  
Jean-Christophe Poulet



25 kg  
en moins !

**Et voilà le résultat !**

« Et non, ce n'est pas la promesse du dernier régime minceur à la mode, mais le résultat que l'on peut obtenir pour réduire la production de déchets d'une personne sur une année.

**Avec 340 kg/hab./an nos poubelles débordent, notre mode de consommation en est la cause directe mais en changeant nos habitudes pour adopter des gestes de prévention au quotidien (Eco-achats, compostage, réutilisation,...), il est possible de remédier à cette situation ».**

### JOURNAL D'INFORMATION DU SYNDICAT TRI-ACTION

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes d'Auvers-sur-Oise, Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt et Taverny.  
Rue de Pierrelaye, Zone industrielle, 95550 Bessancourt

# Réduire le poids

## Participer à la préservation de l'environnement et à la maîtrise des coûts de gestion des déchets ménagers

Avec nos modes de vie et de consommation, la quantité de déchets a doublé en 40 ans. Si cette production n'est pas maîtrisée, à terme les installations de traitement seront saturées. En construire de nouvelles est un choix difficile à envisager considérant leur coût financier et environnemental important.

En évitant les emballages superflus, en réparant ou réutilisant nos objets pour allonger leur durée de vie, en compostant nos déchets de cuisine avec les déchets de jardin, nous pouvons réduire de 25 kg par personne et par an soit au total 7 % d'ordures ménagères en moins. C'est autant de déchets évités à la collecte, dans les installations de traitement ; donc moins de consommations d'énergie et d'eau et de dépenses en moins.

En amont de la collecte et du traitement des déchets, le bilan environnemental s'en trouve également réduit. Opter pour des gestes de réduction des déchets en plus du geste de tri, c'est limiter le recours aux ressources naturelles (eau, énergie fossiles, minéral, bois,...).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

On estime que 90 % de la matière utilisée ne se retrouve pas dans le produit fini. Par exemple pour fabriquer une brosse à dent, il est nécessaire d'utiliser 1,5 kg de ressources.

## LES GESTES DE RÉDUCTION AU QUOTIDIEN



### Je fais du compost

40 kg par personne et par an de déchets alimentaires sont jetés dans le bac à couvercle grenat. En compostant les épluchures de fruits et de légumes avec les déchets de jardin (feuilles mortes, tonte de gazon, fanes de plantes,...) on peut fabriquer à domicile de l'engrais pour le jardin ou les jardinières de balcon.



### Je lutte contre le gaspillage alimentaire

La quantité de restes de repas, de fruits et de légumes non consommés et de produits encore emballés est de 15 kg par personne et par an. Il est possible de la réduire en évitant des achats superflus, en cuisinant les restes de repas et en optimisant l'utilisation du réfrigérateur pour une meilleure conservation.



### Je donne mes vêtements

Les vêtements, le linge et les chaussures représentent 11 kg par personne et par an.

Déposez les dans les bornes textiles ou apportez les aux associations

Le vide grenier est aussi une occasion de les revendre.

## ZOOM sur les composteurs

Le syndicat Tri-Action propose deux modèles de composteurs. En bois ou en plastique, le composteur présente plusieurs avantages : il évite les mauvaises odeurs, une nuisance visuelle dans le jardin et permet de mettre hors de portée les animaux.



Si vous souhaitez plus d'informations contacter les services du syndicat.



### J'utilise des piles rechargeables

Optez pour les piles rechargeables, leur durée de vie est plus grande. Au même titre que les piles classiques, elles ne doivent pas être jetées dans les conteneurs. Elles contiennent des composés dangereux (acide, plomb, aluminium, lithium, soufre,...) et doivent être déposées dans des points de collecte spécifiques à l'entrée des magasins ou à la déchèterie. Ainsi, elles suivent une filière de traitement appropriée.



### Je mets un message Stop Pub sur la boîte aux lettres

La production annuelle d'imprimés publicitaires est estimée, sur le Syndicat, à 28 kg par foyer. Un simple message sous forme d'autocollant ou de message écrit permet de réduire d'autant le poids des ordures ménagères. Si vous souhaitez être toujours au courant des informations publicitaires, optez pour les prospectus dématérialisés proposés par les grandes enseignes.



### Pensez à la réutilisation et à la réparation

Vous possédez des objets en bon état qui ne vous servent plus, alors donnez ou vendez les. Pour les appareils électroménagers, chaussures et cycles abîmés faites les réparer si cela est possible.

# de nos Poubelles !

## Pensez y !

Avant de partir en course, pour éviter le superflu je fais une liste d'achats et je n'oublie pas les sacs cabas.

### AU MOMENT DES ACHATS



#### Je limite mes emballages

Privilégier les grands conditionnements pour les produits comme le riz, le chocolat en poudre, les boissons. Pour certains produits frais, comme le fromage blanc, opter pour le pot de 1 kg si cette quantité est adaptée à votre consommation (attention au gaspillage alimentaire).

Évitez les produits suremballés, les portions individuelles.

**Exemple :** Pour la même quantité de café soluble (200 g)

Café soluble en emballage plastique souple	12 gr d'emballages
4 boîtes en carton de 10 sticks	360 gr d'emballages



#### J'utilise des éco-recharges

Rechargez vos flacons et vos bidons de lessive, de produit nettoyant et de savon grâce aux éco-recharges. Plus légères et plus petites elles permettent également de réduire leur conditionnement lors de leur distribution et ainsi limité l'impact sur l'environnement (moins de camions, moins d'émission de Gaz à effet de serre).

Les lessives et les liquides vaisselles existent en produits concentrés conditionnés en bidons ou flacons plus petits et recyclables.



#### Je choisis des produits éco labélisés

Les produits marqués du label européen ou de la marque NF-environnement sont conçus de manière à réduire leur impact environnemental. Le poids et le nombre des emballages sont pris en compte dans la démarche d'éco-conception.



#### Je choisis des produits réutilisables

Évitez la vaisselle et les couverts jetables. Pour le nettoyage, préférez la serpillière et les éponges aux lingettes à usage unique.



#### J'achète à la coupe ou en vrac

Achetez les fruits et légumes en vrac, la charcuterie la viande et le fromage à la coupe. Pour les féculents et les légumes secs, pensez à les acheter en vrac lorsque l'occasion se présente. Certains magasins offrent cette solution alternative aux produits emballés.

## ZOOM

« Opération Acheter mieux pour moins de déchets »



Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets<sup>1</sup>, le Syndicat Tri-Action et la CLCV 95<sup>2</sup> ont présenté le samedi 19 novembre 2011, aux clients du magasin SUPER U à Besancourt, les résultats des chariots comparatifs entre des achats pauvres en déchets d'emballage et des achats classiques. Sur la base d'une sélection de 15 produits vendus dans le magasin, le poids des emballages a été vérifié et comparé pour un même produit mais pour des conditionnements différents. En appliquant les bons choix, le chariot éco-citoyen a permis de réduire de 45 % le poids des emballages et de réduire la facture lors du passage en caisse.

#### Résultats des chariots comparatifs (novembre 2011)

	Déchets d'emballage	Prix du chariot
<b>Chariot éco-citoyen</b>	<b>1,02 kg</b>	<b>65 euros</b>
Chariot classique	2,28 kg	100 euros

**Sur une année, une famille de 4 personnes peut réduire sa production de déchets de 47 kg et faire des économies de 500 euros environ. (Source ADEME Etude « Chariot »).**

1 : Programme d'actions visant à réduire la quantité d'ordures ménagères et assimilées de 7 % d'ici 5 ans.

2 : Consommation Logement Cadre de Vie du Val d'Oise. Association de consommateurs.



Thierry ARISTHÈNE - ar.tri-action@orange.fr -

Pour plus d'informations : <http://www.syndicat-tri-action.fr>

<http://www.reduisonsnosdechets.fr> site de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)

Sources des données de la Production de déchets par habitant et par an : Rapport d'activité du Syndicat Tri - Action 2010

Campagne de caractérisations des Ordures ménagères résiduelles (Bac à couvercle Grenat) Tri-Action 2011





# Tri et recyclage des déchets

## LE SYNDICAT TRI-ACTION RÉCOMPENSÉ POUR SON SERVICE DE COLLECTE



Depuis 2007, l'ADEME et ECO-EMBALLAGES ont mis en place un projet national visant à labelliser les services de collecte des déchets ménagers.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue, le Syndicat TRI-ACTION a candidaté de manière volontaire à ce label pour bénéficier d'un regard extérieur objectif et faire valoir la qualité de ses services.

L'évaluation s'est faite sur le service rendu aux usagers, la prise en compte des impacts et de leur réduction sur l'environnement, la maîtrise des coûts et l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité.

Le Comité National de labellisation a décidé de remettre au Syndicat le label de collecte QUALITRI d'une durée de trois ans pour sa qualité de service et lui a donné le résultat de 30/30.

Lors de la cérémonie organisée le 1<sup>er</sup> décembre, les directeurs régionaux de l'ADEME et d'ECO-EMBALLAGES ont remis le label QUALITRI, une première pour le Val d'Oise, au Président et maire de Bessancourt, Monsieur Jean-Christophe Poulet, au personnel technique et au collecteur.

Fort de ce résultat, le Syndicat TRI-ACTION candidatera l'année prochaine pour le label QUALIPLUS qui est décerné pour la qualité de travail réalisée sur les axes d'amélioration, la connaissance et le suivi du service public.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE TRI ET LE RECYCLAGE  
[tri-action@wanadoo.fr](mailto:tri-action@wanadoo.fr)

N° Vert 0 800 511 202

